

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL des JEUNES

SEANCE DU 7 Février 2019

L'an deux mil dix-neuf et le Jeudi 7 février, à dix-sept heures trente, le Conseil Municipal des Jeunes, légalement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Didier Vila et Solveig Louveau, tuteurs.

Etaient présents : Louis André, Noémie Brotto, Thibaud Papineschi, Matthieu Vargas.

Absents : Elsa Bressan Jean, Charlotte Mercier, Louis Brunet.

Pose des nichoirs :

Après plusieurs séances de travail manuel chez Daniel Mercier (découpe, assemblage et montage) au cours du deuxième semestre 2018, entrecoupées par les priorités du calendrier (Nettoyons la Nature, les Restos du Cœur, les sapins de Noël), nous avons pu poser les nichoirs à mésanges, lors de notre séance du 7 février.

Chaque conseiller avait au préalable gravé son nichoir de son prénom et de la mention « CMJ 2018 ».

Grace à l'aimable participation de Guillaume André, nous avons pu les installer à 2,5/3m de haut dans les pins du Chemin du Jeu du Mail.

Mais comment repérer ces nichoirs au milieu d'une soixantaine de pins ? Nous avons marqué d'un rond orange les arbres sur lesquels nous les avons posés afin que chacun puisse les voir et suivre l'évolution des futures nichées.

La prochaine séance aura lieu en **Mars** : date à préciser ultérieurement puisque nous participerons comme l'année dernière, à la **vente des brioches au profit de l'AFDAIM.**

Bien cordialement.

Didier et Solveig

Rappel :

Le mandat de 2 ans des jeunes conseillers expire au mois de juin 2019.

Les prochaines élections municipales auront lieu en mars(ou avril) 2019.

Nous ne savons pas si la prochaine municipalité qui sera élue maintiendra, ou pas, un CMJ.

Donc inutile pour nous d'organiser de nouvelles élections de jeunes conseillers.

Nous avons pensé que nous pourrions prolonger, avec votre accord, le mandat des 7 conseillers actuels.

Nous attendons votre accord ou refus et nous rangerons à la majorité de vos décisions.

A ce jour nous n'avons eu que 3 réponses sur 7.